

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

De nouveaux fragments de l'échange épistolaire entre Pauline Julien et Gérald Godin

A 8

CULTURE

L'actrice Alina Nasibullina et les espoirs déçus de la Biélorussie | B 8

CAHIER 2

MONDE

Le drone, cette nouvelle arme entre les mains des terroristes

III CLASSIQUE

Unis par les liens de la musique

Yannick Nézet-Séguin nommé chef à vie de l'Orchestre Métropolitain

CHRISTOPHE HUSS
LE DEVOIR

L'Orchestre Métropolitain (OM) a annoncé ce lundi à la Place des Arts de Montréal le renouvellement à vie du contrat de son directeur artistique et chef principal, Yannick Nézet-Séguin.

Le petit garçon qui rêvait d'être pape ou chef d'orchestre est devenu chef d'orchestre avec un mandat de pape! Comme Herbert von Karajan avec le Philharmonique de Berlin, jadis, ou Zubin Mehta au Philharmonique d'Israël, l'orchestre c'est lui. L'engagement d'une durée illimitée d'un chef est devenue chose rarissime dans le milieu.

Attacher à Montréal un musicien qui a accédé à une telle renommée et à une carrière internationale est évidemment un coup majeur et un tournant dans l'histoire de l'Orchestre Métropolitain, puisque nul ne pourra plus dire désormais: « Mais qu'advient-il quand Yannick Nézet-Séguin partira? », avec pour sous-entendu: « car sa carrière l'appellera forcément ailleurs ».

Lors de la grande annonce sur l'esplanade de la Place des Arts, le chef a déclaré: « Je me sens comme si on était au début d'une aventure. [...] Cet engagement rend hommage à notre confiance mutuelle et nous permet de rêver encore plus. » Il a tenu à remercier ses musiciens, son conseil d'administration et sa ville de vouloir encore de lui: « J'ai beaucoup de gratitude. Le destin a fait que l'on grandisse ensemble. Cela aurait pu tourner autrement. Là, on crée un modèle; on écrit l'histoire », a ajouté le chef, soulignant que « lorsqu'on se connaît mieux, on fait de la meilleure musique ».

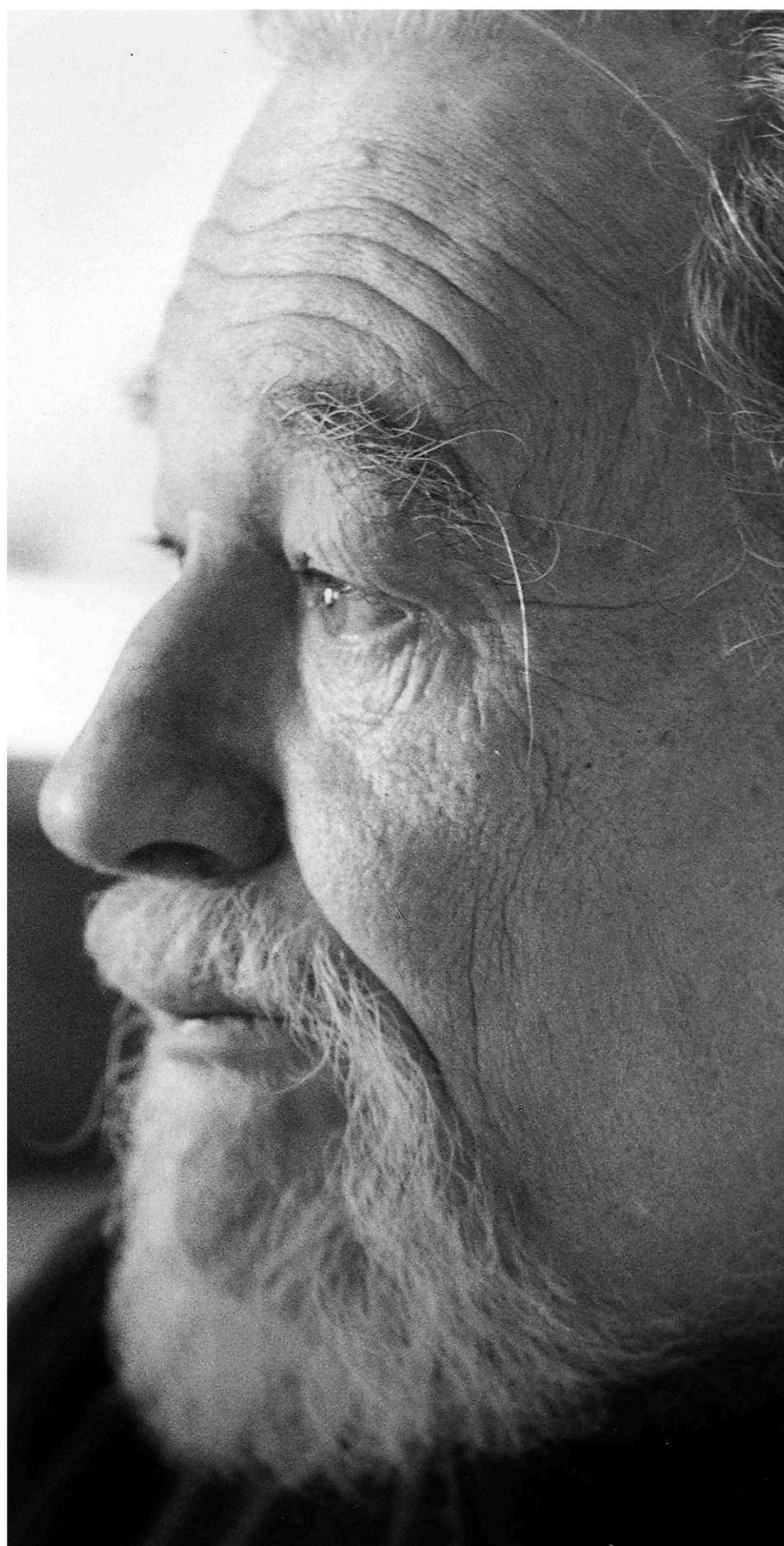
Une question de confiance

De la part du chef, qui entame sa 20^e saison à la tête de l'orchestre, cet engagement est un important signe d'attachement à sa ville. « Montréal est ma ville natale, mon port d'attache; c'est la ville où je suis né, où j'ai grandi, où habite ma famille, où j'ai reçu ma formation musicale », déclare-t-il dans le communiqué diffusé par l'orchestre. En entrevue au *Devoir*, Yannick Nézet-Séguin ne manque pas de rappeler cet attachement: « Vis-à-vis des Montréalais et de mon pays, cet engagement est significatif. Cela fait quelques années que je reçois les ordres du Canada, du Québec et de Montréal, mais comment redonner à mon pays? Mis à part les ordres, mon œuvre, c'est d'être ici, à l'OM. Si je n'étais pas ici, je ferais partie des exodes de cerveaux! »

Dans l'optique du chef, l'acceptation d'un tel contrat est avant tout aussi un « signal aux musiciens, afin d'exploiter encore davantage le potentiel au niveau de leur confiance ». Contractuellement, « peu de choses ont été modifiées » pour l'amener à se décider. « Je voulais que ce soit un contrat qui reflète la confiance. Je ferai la moitié de la saison, je vais être présent l'été, je ferai autant que faire se peut les concerts du Conseil des arts de Montréal. Dans l'ancien contrat, il y avait des nombres d'heures pour telles ou telles activités. Cela a été assoupli. Au niveau monétaire, tout reste pareil; nous sommes

VOIR PAGE A 2 : UNIS

III VIC VOGEL 1935-2019



Vic Vogel est décédé lundi, jour qu'il a toujours consacré aux répétitions avec son band. L'HOMME DE CUIVRE / PRODUCTION ADOBE

Les lundis du jazzman

Les membres de son band l'ont entouré de leur musique jusqu'à son dernier repos

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Son appétit de musique était sans limites, et il écrivait encore, dit-on, dans le lit d'hôpital qui avait été installé dans sa maison depuis quelques années. Le pianiste, tromboniste et arrangeur québécois Vic Vogel est mort lundi à Montréal à 84 ans, des suites d'une longue maladie. Tous les lundis, les membres de son célèbre Big Band continuaient de se regrouper autour de son lit pour lui jouer de la musique. Et jusqu'à récemment, Vogel pouvait encore les accompagner sur son piano Steinway, raconte Alain Simard. Ce piano, Vic Vogel l'a acquis dans les années 1950, grâce à de l'argent courageusement emprunté au chef de la mafia Vic Cotroni et à quelques amis, raconte Marie Desjardins dans une bio-

graphie de l'artiste parue en 2013. Vic Vogel travaillait alors au Vic's Café, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les Fougones électriques. « Quand un désir tenaillait Vic, il y pensait jusqu'à l'obsession », écrit Marie Desjardins.

C'est aussi ce que raconte le pianiste montréalais Oliver Jones, qui l'a connu lorsqu'il avait quinze ans et Vogel quatorze. « On jouait au YMCA », raconte-t-il en entrevue. « Je jouais pour des membres de ma communauté de Petite-Bourgogne et lui jouait pour des gens de la Petite-Italie. » « Il adorait la musique et il n'y avait pas de doute sur le fait qu'il allait faire ce qu'il voulait », dit Oliver Jones. À l'époque, Jones et Vogel participaient à des concours de musiciens amateurs.

Têtu et volontaire, Vic Vogel était aussi un « esprit libre », témoigne Alain Simard, l'un des fondateurs du Festival international de jazz de Montréal.

VOIR PAGE A 2 : JAZZMAN

Un idéal en chasse un autre

Dans Longueuil-Saint-Hubert, trois souverainistes tentent de se faire élire sous des bannières fédéralistes

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ
À LONGUEUIL
LE DEVOIR

Il y a un ex-péquistre devenu libéral, un ex-néodémocrate maintenant vert et un ancien vert passé chez les néodémocrates. Dans Longueuil-Saint-Hubert, l'élection 2019 mettra aux prises trois transfuges qui brouillent les points de repère... d'autant que voilà trois souverainistes qui ont fait le choix de grossir les rangs de trois partis fédéralistes.

En confirmant lundi la candidature d'Éric Ferland — un ancien chef du Parti vert du Québec au milieu des années 1990 —, le Nouveau Parti démocratique (NPD) a complété un tableau rare.

Le changement d'allégeance de M. Ferland s'ajoute à ceux de Réjean Hébert (ancien ministre dans le gouvernement Marois, maintenant candidat libéral) et du député sortant Pierre Nantel (élu comme néodémocrate en 2011, passé au Parti vert du Canada dans les dernières semaines).

Autant de transfuges qui ont en point commun d'avoir été (ou d'être encore) souverainistes... mais qui mettent cette question en jachère.

« J'ai déjà été souverainiste, c'est sûr, a expliqué M. Ferland lundi. Mais l'important aujourd'hui est de travailler avec un grand pays pour l'injustice sociale et les changements climatiques. En étant regroupé, ce sera plus facile de lutter [pour ces enjeux]. »

Plus tard, il a souligné que, « dans la vie, on a le droit de changer. Pour le moment, la question de la souveraineté n'est vraiment pas importante pour moi. Dans 10, 15, 20 ans, je ne sais pas. »

VOIR PAGE A 4 : IDÉAL

MENU ÉLECTORAL



PAGE A 4 : LES VERTS DÉVOIENT D'AUTRES COULEURS

PAGE A 3 : MAXIME BERNIER PARTICIPERA AUX DÉBATS

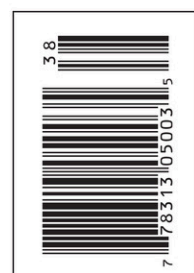
PAGE A 5 : UNE QUESTION DE RESPECT LA CHRONIQUE DE MICHEL DAVID

D

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.

INDEX

Avis légaux..... B6
Culture..... B7
Décès..... B3
Économie..... B4
Éditorial..... A6
Grille TV..... B7
Idées..... A7
Météo..... B4
Monde..... B2
Mots croisés..... B4
Sports..... B6
Sudoku..... B4





Le chef Yannick Nézet-Séguin et l'Orchestre Métropolitain ont annoncé lundi une union toute particulière.

ALICE CHICHE LE DEVOIR

Une nouvelle stratégie pour l'orchestre

UNIS

SUITE DE LA PAGE A 1

dans la continuité. Je voulais simplement ne pas avoir les mains encore plus liées.»

L'idée d'un mariage germe depuis plusieurs années et a pris de la consistance depuis la fin de la tournée européenne en décembre 2017. Ce 20^e anniversaire semblait le bon moment, pour un chef qui souligne lui-même les vertus de la patience.

Faire plus de tarte

Jean R. Dupré, président-directeur général de l'orchestre, ne cachait pas son émotion. « Dans l'histoire de la musique symphonique, rares sont les directeurs qui ont pu faire de telles annonces », a-t-il déclaré, savourant cette « entente exceptionnelle ».

Le président du conseil d'administration, Erik Ryan, a confié au *Devoir*: « Nous venons de régler le futur pour ceux et celles qui veulent être en parte-

Le fait que Montréal peut s'enorgueillir maintenant de deux orchestres de calibre international, c'est ce qui fait que j'aime Montréal. On voit grand.

YANNICK NÉZET-SÉGUIN



nariat avec nous; pas seulement pour les institutions, mais aussi pour les donateurs. Nous sommes en train de finaliser la stratégie de l'orchestre. Nous sommes passés de la stabilisation de l'orchestre à un chemin de croissance. On s'est lancés grâce à la notoriété de Yannick, l'orchestre a suivi; maintenant il faut amener cela à un autre niveau.»

Cette signature change la donne par rapport aux commanditaires et aux organismes subventionnaires. Désormais, dire « non » au Métropolitain, c'est dire non à Yannick Nézet-Séguin lui-même. Et il va falloir plus d'aplomb! L'image fait sourire le chef: « Ce contrat va de pair avec la révision du plan stratégique. Tous ces points sont remis sur la table. Par exemple, comment garder les musiciens (on n'a pas eu d'exode, mais cela pourrait se passer en raison de la différence de salaires). Nous sommes à une belle croisée des chemins. » Le chef mise en premier sur le signal lancé aux commanditaires: « Les gouvernements, pas tant que cela, mais les commanditaires,

oui! Et ils sont importants pour nous permettre d'espérer plus d'équité.»

Dans les faits, s'agissant des soutiens publics, Anne-Marie Jean, présidente directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec, a confirmé au *Devoir* que les soutiens étaient réévalués tous les quatre ans et que la prochaine échéance sera 2021. Elle voit l'annonce du jour comme un « facteur rassurant ».

En public, Yannick Nézet-Séguin a pris soin de n'empêcher sur aucun territoire. « Montréal est une grande capitale culturelle. Et cette position de capitale est liée à la pluralité de ses festivals, à la pluralité de ses théâtres, de ses ensembles, de ses écoles de musique. Le fait que Montréal peut s'enorgueillir maintenant de deux orchestres de calibre international, c'est ce qui fait que j'aime Montréal. On voit grand. On n'essaie pas juste de se partager un petit peu de la tarte, on veut agrandir la tarte et faire plus de tarte.»

Par communiqué, Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien, a déclaré: « Nous pouvons être fiers de cette grande page d'histoire qui s'écrit sous nos yeux. » Ce sentiment est partagé par Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec: « Si la richesse de la culture musicale québécoise n'est plus à défendre, elle peut se targuer de compter sur la loyauté de l'un de ses meilleurs ambassadeurs, notre Yannick national, qui démontre une fois de plus sa sensibilité et son grand attachement au Québec en posant un geste d'engagement qui nous rend très fiers. »

En pratique, la tournée européenne a induit certains changements dans le soutien public apporté à l'orchestre. « On ne peut plus parler d'iniquité, même si cela reste inférieur à nos souhaits », précise le chef. Quant à la question de l'utilisation de la Maison symphonique, très largement réservée à l'OSM, Yannick Nézet-Séguin avoue: « C'est plus lent que je l'aurais cru. Mais bien du monde veut nous aider. » Il pense que ce mariage « longuement mûri » tombe à point « pour faire du chemin dans ces dossiers-là ».

Le maître

JAZZMAN

SUITE DE LA PAGE A 1

« Il avait un style bien à lui et il voulait faire les choses à sa façon, poursuit Oliver Jones. Il était audacieux. On ne savait jamais à quoi s'attendre, et c'était toujours excitant de jouer avec lui. » Avant la création du Festival international de jazz, Vic Vogel jouait tous les lundis à l'El Casino, un bar juché à l'étage de l'ancien Spectrum, rue Sainte-Catherine », se souvient Alain Simard, qui a d'ailleurs produit le premier album du Vic Vogel Big Band à l'occasion du Festival international de jazz de 1982. Et bien que Vic Vogel ait largement appris la musique en autodidacte, plusieurs de ses musiciens sont devenus de grands professeurs dans les facultés de musique de la ville. C'est là qu'ont débuté Jean Fréchette, Ron Di Lauro ou Michel Donato. En plus d'être le chef d'orchestre de Radio-Canada et de CBC durant de nombreuses années, Vic Vogel a composé la musique de très grands événements montréalais, dont l'Exposition universelle de 1967 et les Jeux olympiques de 1976. « C'est lui qui m'a fait découvrir André Mathieu », dit Alain Simard. Vic Vogel avait d'ailleurs écrit ses arrangements pour les Jeux olympiques à partir de l'œuvre du musicien classique André Mathieu.

« C'est un grand Montréalais que nous venons de perdre. Le nom de Vic Vogel est associé à l'image d'un musicien qui réussissait à chacune de ses apparitions à nous faire partager sa passion pour la musique, et en particulier pour le jazz », ont écrit, dans un communiqué, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, la présidente du conseil municipal, Cathy Wong, et le président du Conseil des arts de Montréal, Jan-Fryderyk Pleszczyński.

Participant assidu au Festival international de jazz de Montréal, où il a fait 50 apparitions, selon Alain Simard, Vic Vogel a aussi accompagné de très grands noms du monde du spectacle, dont Édith Piaf, Ella Fitzgerald, Paul Anka, ou Céline Dion. Son orchestre et lui ont aussi enregistré un disque avec le groupe Offenbach: *En fusion*. Rénald Bellemare, qui a signé un documentaire sur Vic Vogel en 2007, *L'homme de cuivre*, se souvient d'un homme qui aimait jouer des tours. Vic Vogel avait notamment caché la gaine dont Michel Legrand se servait pour avoir l'air plus mince, raconte Rénald Bellemare. Pour lui, Vic Vogel était une véritable « université du jazz ». Il avait développé une « étiquette des musiciens rebelles », dit-il. Bien qu'icône, il tolérait pourtant mal que les membres de son orchestre aient trop de style. C'est ainsi qu'il aurait notamment chassé Yannick Rieu du Big Band parce qu'il s'était présenté à une prestation coiffé d'un mohawk! Ami de longue date, Éric Ayotte raconte cependant que le Big Band de Vic Vogel répétait religieusement tous les lundis, et qu'on pouvait y avoir une place à vie dans la mesure où on se présentait à ses répétitions où qu'on y déléguait quelqu'un d'autre pour que la place soit occupée. Des copistes s'occupaient de copier des partitions qui étaient distribuées à chacun. « C'était une université sans subvention », dit Rénald Bellemare.

Stephan Victor Vogel est né à Montréal en 1935 de parents hongrois et autrichien. Il a dirigé son premier ensemble en 1960. Et pour Rénald Bellemare, il était aussi « un livre ouvert » sur l'histoire du jazz, sur les bars et les cabarets des années 1960. « Vic avait tout vu. Il était curieux et se couchait tard », dit-il.

En 2015, la maladie avait empêché de prendre part à son propre concert d'adieu organisé dans le cadre du Festival international de jazz de Montréal. « André Ménard et moi, on est allés lui remettre le prix hommage Miles Davis chez lui », raconte Alain Simard. « C'était un gars attachant », dit Alain Simard. Pour Rénald Bellemare, Vic Vogel a eu une « belle fin », entouré de gens qui l'aimaient et qui le lui ont témoigné abondamment durant les derniers moments de sa vie. Sans fausse note.

Série **Politique** Présentée par **Bell**

CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

Elaine L. Chao
Secrétaire aux Transports des États-Unis

Déjeuner-Causerie • 25 septembre • 12 h 15 à 14 h

Avec l'appui de:



Inscription : corim.qc.ca 514 340-9622

Harcelé au travail?

Voyez **François Gendron** avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Montréal doit mieux gérer ses sols contaminés, dit le BIG

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

L'élimination des sols contaminés doit faire l'objet d'une grande vigilance et la Ville de Montréal devrait en resserrer la gestion, estime le Bureau de l'inspecteur général (BIG). Dans le cadre d'une enquête menée sur le terrain, les enquêteurs du BIG n'ont pas observé de déversements illégaux liés aux contrats de la Ville, mais ils ont relevé l'existence de 18 sites dans la grande région métropolitaine où aucun contrôle n'est effectué sur l'entreposage de sols contaminés.

L'inspectrice générale, M^e Brigitte Bishop, voulait, d'une part, vérifier si des déversements illégaux avaient été faits dans le cadre de contrats de la Ville et, d'autre part, si des membres du crime organisé avaient infiltré cette industrie.

Les enquêteurs du BIG ont effectué 109 visites de chantiers, rencontré 86 témoins et procédé à une analyse de nombreux contrats de la Ville comportant la gestion de sols contaminés. La période étudiée s'est échelonnée de janvier 2017 à avril 2019.

Le BIG a constaté que la surveillance environnementale et l'exécution des travaux par les entrepreneurs étaient généralement bien faites à Montréal bien que la Ville manque d'expertise en matière de gestion des sols contaminés.

Sites sans contrôle

Dans le cadre de son enquête, le BIG a toutefois répertorié 18 sites de la grande région de Montréal où des sols contaminés auraient été déversés sans contrôle. « Aucun camion provenant de la Ville de Montréal n'a été observé sur ces sites. Cependant le MELCC [ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques] a été informé de leur existence au moment de leur découverte », écrit le BIG dans un rapport qui a été déposé lundi au conseil municipal.

Le BIG souligne toutefois que le risque de déversements illégaux est grand dans cette industrie. « Plusieurs [camionneurs] ne se préoccupent ni du contenu du chargement qu'ils transportent ni du lieu de déversement. Ils expliquent qu'ils vont déverser là où ils se font dire de déverser; si c'est dans un champ ou une terre agricole, ils déverseront alors sur un champ ou une terre agricole », indique-t-on.

Intimidation

À la lumière des témoignages recueillis, le BIG a aussi constaté que des surveillants en environnement avaient fait l'objet d'intimidation verbale de la part de certains entrepreneurs.

Ces surveillants proviennent généralement de firmes spécialisées et il n'est pas rare qu'ils soient remplacés sur les chantiers. Ceux qui prennent la relève ne connaissent pas nécessairement les spécificités du chantier en question et certains surveillants manquent d'expérience ou connaissent mal les règles, note le BIG. « Tous ces facteurs contribuent à rendre les surveillants vulnérables face aux entrepreneurs aguerris », indique le BIG.

La Ville et les arrondissements ne doivent pas tolérer les pressions indues ou les actes d'intimidation dont font l'objet les surveillants environnementaux, estime le BIG.

L'inspectrice générale se dit aussi préoccupée par les allégations selon lesquelles le crime organisé chercherait à infiltrer le marché des sols contaminés. Son bureau continuera de surveiller ce dossier de près.

Pour réduire les risques liés aux déversements illégaux, M^e Bishop recommande à la Ville d'envisager de créer et d'opérer elle-même des sites d'entreposage temporaire pour les sols faiblement contaminés. Elle suggère aussi à la Ville d'élaborer une stratégie d'approvisionnement afin de conclure des ententes-cadres avec des sites d'élimination.



Des milliers de manifestants, étudiants et travailleurs, devraient se réunir à Montréal pour la manifestation du 27 septembre.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

III ENVIRONNEMENT

Les députés seront au boulot le jour de la marche pour le climat

Québec solidaire a échoué à convaincre les autres partis de suspendre les travaux

MAGDALINE BOUTROS
MARCO FORTIER
LE DEVOIR

Les travaux parlementaires ne seront pas suspendus à l'Assemblée nationale le 27 septembre, jour de la grande marche pour le climat, contrairement à ce que souhaitait Québec solidaire (QS).

Les trois autres formations politiques ont jugé que ce n'était pas une bonne idée.

Le gouvernement Legault n'a donc pas donné suite à la proposition lancée dimanche par la co-porte-parole solidaire, Manon Massé. L'opposition libérale et l'opposition péquiste non plus.

Québec solidaire avait écrit une lettre aux trois autres groupes parlementaires pour leur proposer de suspendre les travaux parlementaires le vendredi 27 septembre, pour libérer les élus de leurs obligations et ainsi leur permettre de participer à la grande marche pour le climat, qui se tiendra dans les rues de Montréal et ailleurs au Québec.

À Montréal, la manifestation, qui vise à promouvoir la lutte contre les changements climatiques, attirera la jeune militante écologiste suédoise Greta Thunberg, figure emblématique mondiale de la cause environnementale.

Mais Québec solidaire ne s'avoue pas vaincu pour autant et entend bien revenir à la charge dans les prochains jours.

La marche pour le climat du 27 septembre, qui s'annonce comme une des plus importantes de l'histoire du Québec, doit rassembler non seulement des milliers d'étudiants, mais aussi des travailleurs.

Le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) a réclamé un congé sans solde d'un jour-

née pour permettre à ses 40 000 membres de manifester, notamment à Montréal, où la jeune militante suédoise Greta Thunberg est attendue. Le gouvernement du Québec devrait répondre au syndicat mardi. Le SFPQ a proposé que la masse salariale économisée soit versée à une cause environnementale.

Plusieurs universités et les deux tiers des cégeps ont annoncé qu'ils permettront à leurs étudiants et à leur personnel de manifester ce jour-là. L'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec en Outaouais et l'Université Concordia ont annulé au moins une partie des cours le 27 septembre.

Des associations étudiantes ont déjà voté la grève sans attendre la position officielle de leur établissement: l'AFESH (Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM) a ainsi voté lundi pour deux jours de grève, les 26 et 27 septembre.

L'association invite toute la communauté de l'UQAM à descendre dans la rue et à participer à des activités de mobilisation « pour appuyer la lutte contre la crise environnementale », dans un esprit critique envers le capitalisme.

Multiplés manifestations

Plusieurs manifestations se tiendront au Québec le 27 septembre — tout comme dans des centaines de villes à travers le monde. Des rassemblements auront lieu à Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Joliette, Trois-Rivières, Rimouski, Saguenay et plusieurs autres villes.

De son côté, la direction de l'UQAM réfléchit à la position à adopter en vue de la journée du 27 septembre. L'Université McGill n'a pas non plus décidé si les cours seraient annulés ou non pour ce jour de manifestation.

Le Syndicat de la fonction publique et parapublique a réclame un congé sans solde pour permettre à ses membres de se joindre à la manifestation

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) doit faire une annonce mardi après-midi pour la « journée de mobilisation sur le climat » du 27 septembre. Des sources s'attendent à ce que la participation des élèves à la marche soit autorisée à certaines conditions. La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, de son côté, a confirmé au *Devoir* que les cours auraient lieu comme à l'habitude.

Debout pour la planète

Les écoliers et les travailleurs qui ne pourront se déplacer le 27 septembre pour participer à la grande manifestation pour le climat sont invités à tenir un événement local — directement dans leur école ou sur leur milieu de travail —, à y lire une déclaration commune et à faire un geste porteur pour l'environnement.

L'initiative, baptisée Debout pour la planète, est parrainée par les membres du collectif La planète s'invite au travail et Oxfam-Québec. Le collectif regroupe les plus grandes organisations syndicales du Québec, qui représentent plus de 1,25 million de travailleurs. « On sait qu'il y a des gens qui pourront difficilement se joindre à la manifestation, c'est pour ça qu'on a voulu faire un relais au niveau local », explique Pierre Patry, responsable des dossiers de l'environnement et du développement durable à la Confédération des syndicats nationaux.

La manifestation du 27 septembre à Montréal pourrait bien être l'une des plus importantes de l'histoire du Québec. Le Service de police de la Ville de Montréal n'a pas voulu en dire plus sur ses préparatifs en vue de l'événement.

Avec La Presse canadienne

Le BEI doit rendre des comptes, dit une coalition

PIERRE SAINT-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

Une coalition d'organismes estime que le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) doit rendre des comptes au grand public et réclame une commission parlementaire pour faire le bilan de ses trois premières années d'activité.

Les organismes, avec à leur tête la Ligue des droits et libertés, ont dénoncé lundi à Montréal le manque de transparence du BEI.

En compagnie de parents de deux victimes de bavures policières, ils ont mis en doute l'indépendance réelle du Bureau et soutenu que ses règles de fonctionnement protègent davantage

les policiers responsables de gestes malheureux que le public.

« Quand [les enquêteurs du BEI] sont partis, ils m'avaient convaincue que leur enquête se ferait avec rigueur, intégrité et transparence », a affirmé Tracy Wing, dont le fils de 17 ans, Rikers Fairholm, a été abattu par des policiers de la Sûreté du Québec en juillet 2018 à Lac-Brome alors qu'il se trouvait dans le stationnement d'un restaurant désaffecté avec un fusil à air comprimé.

Cette confiance s'est toutefois rapidement effritée quand M^{me} Wing, en quête de réponses, a trouvé des témoins que le BEI n'avait jamais contactés et qu'elle a elle-même avisé le BEI de leur existence et de leur disponibilité. Et surtout,

Il y a plusieurs insatisfactions; il y a aussi un manque de confiance. La transparence n'est pas au rendez-vous

ÈVE-MARIE LACASSE



lorsque le BEI a publié un bref communiqué en mai dernier relatant « les faits » et qu'elle a constaté qu'« aucun de ces faits n'est corroboré par les déclarations des témoins que j'ai mentionnés ».

« J'ai deux questions pour madame la ministre [de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault]: quand est-ce que le public va être informé de la version des témoins et non seulement la version des policiers? Et, madame la ministre, qu'est-ce qui se passe au BEI? »

Depuis sa première enquête, en juillet 2016, le BEI a été appelé à se pencher sur 138 dossiers. Aucun de ces dossiers n'a donné lieu à des poursuites du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) contre des policiers.

Jusqu'ici, le DPCP a fermé 77 dossiers sans porter d'accusations et 28 autres sont en attente d'une décision. Le BEI n'a pas terminé son enquête dans les 33 autres cas.

« Il y a plusieurs insatisfactions; il y a aussi un manque de confiance. La transparence n'est pas au rendez-vous », a déploré Ève-Marie Lacasse, de la Ligue des droits et libertés.



EN BREF

Non au pétrole, oui à l'électricité, dit le Bloc

SAINT-JÉRÔME — Faisant encore campagne sur le thème de l'environnement, le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, a demandé lundi au fédéral d'abolir les subventions aux énergies fossiles — évalué selon les calculs du parti à 19 milliards en nouveaux investissements, avec notamment l'achat du pipeline Trans Mountain — et d'offrir un incitatif financier aux transporteurs qui achètent des autobus scolaires électriques. L'incitatif prendrait la forme d'une garantie qui permettrait aux transporteurs scolaires d'emprunter au taux du gouvernement du Canada, plus avantageux que celui du marché. Le gouvernement fédéral assumerait pendant cinq ans les intérêts liés à ces emprunts. Le Bloc estime à 14 millions sur cinq ans le coût pour l'État, pour le Québec seulement. La Presse canadienne

Scheer veut réinstaurer deux crédits d'impôt abolis

OTTAWA — Andrew Scheer ressuscitera deux autres crédits d'impôt s'il est élu. Cette fois-ci, le chef conservateur promet de ramener les crédits d'impôt pour les parents d'enfants qui participent à des activités sportives ou artistiques — deux mesures créées par le gouvernement conservateur de Stephen Harper et abolies par celui, libéral, de Justin Trudeau. Le crédit d'impôt pour les activités sportives offrirait à nouveau un crédit remboursable de 15 % aux parents qui pourraient déduire jusqu'à 1000 \$ par enfant de moins de 16 ans, pour une économie maximale de 150 \$ par année. Le crédit d'impôt pour les activités artistiques serait élargi pour inclure les cours de langue ou le tutorat et permettre aux parents de déduire jusqu'à 500 \$ par enfant pour une économie maximale

de 75 \$ par année. Les crédits seraient bonifiés pour les parents d'enfants avec un handicap. « Justin Trudeau croit qu'il peut mieux dépenser votre argent que vous. Et c'est pour ça qu'il a annulé ces crédits d'impôt populaires », a accusé M. Scheer. Le chef libéral les avait annulés en affirmant vouloir « mieux cibler le soutien aux familles ». M. Scheer a également annoncé le retour du crédit d'impôt pour le transport en commun, de même que la création d'un crédit d'impôt pour les prestations de congé de maternité. Les conservateurs baisseraient en outre le premier palier d'imposition fédéral, sous le seuil de 47 600 \$, de 15 % à 13,75 %. Au total, ces cinq mesures priveraient le fédéral de 7,4 milliards \$ de revenus en 2023-2024, selon le directeur parlementaire du budget. Le Devoir

Les libéraux vont modifier leur chanson

Moins de 24 heures après avoir défendu sa chanson de campagne en français, l'équipe libérale fait volte-face et a décidé de cesser de l'utiliser. « Nous réalisons [...] que le français n'est pas parfait. C'est pourquoi nous n'utiliserons plus cette version et allons la réenregistrer », a confirmé un porte-parole du PLC, lundi. Le parti a fait appel au groupe canadien The Strumbellas pour utiliser sa chanson *One Hand Up* pendant la campagne. C'est aussi le groupe qui a traduit et chanté lui-même la chanson en français. Dimanche, de nombreux internautes ont souligné sur les réseaux sociaux que la chanson (*Une main haute* en français) était mal traduite ou incompréhensible. Il n'a pas été possible de savoir qui va interpréter la nouvelle version de la chanson. La Presse canadienne

Les verts dévoilent d'autres couleurs

Le parti d'Elizabeth May met en avant une plateforme électorale progressiste qui va au-delà de l'environnement

HÉLÈNE BUZZETTI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

Le Parti vert n'est pas la formation d'un seul enjeu, et la cheffe, Elizabeth May, a tenté de le prouver lundi en dévoilant un programme électoral résolument progressiste s'étalant sur près de 100 pages. La leader a reconnu qu'elle ne sera fort probablement pas élue première ministre, mais elle enjoint aux électeurs de voter vert en grand nombre afin d'influer sur le gouvernement qui sera, prédir-elle, sûrement minoritaire.

« Notre programme est une offre solide pour la démocratie », a lancé M^{me} May lors du dévoilement qui se tenait à Toronto. Le coût de la plateforme ne sera détaillé que d'ici quelques jours lorsque le Directeur parlementaire du budget aura terminé d'en chiffrer chacune des promesses, a expliqué M^{me} May. Mais déjà, elle assure que le programme est financièrement réaliste et permettra d'équilibrer le budget fédéral d'ici cinq ans. « C'est une bonne affaire de sauver toute l'humanité au cours des dix prochaines années. C'est une bonne affaire. L'existence de la pauvreté, ça c'est vraiment cher. »

Agrandir le filet social

Le Parti vert ne propose pas seulement de combattre les changements climatiques (en abaissant de 60 % les émissions de gaz à effet de serre du Canada d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 2005) ou d'éliminer d'ici 2022 les plastiques à base de pétrole à usage unique. Au menu vert, un salaire fédéral minimum à 15 \$ l'heure (une promesse faite



par le NPD en 2015, et décriée parce que s'appliquant à très peu de travailleurs); un revenu minimum garanti qui varierait d'une région à l'autre selon le coût de la vie; la gratuité pour l'éducation postsecondaire (au coût prévu de 10 milliards de dollars); une assurance dentaire pour les personnes à faibles revenus et une assurance médicaments pour tous.

Pour les consommateurs, le Parti vert propose de limiter le taux d'intérêt sur les cartes de crédit à 10 points au-dessus du taux de la Banque du Canada. Cela signifierait ces jours-ci environ 12 % alors que plusieurs cartes affichent un taux de 19,9 %. Le Parti vert empêcherait les banques d'exiger de leurs clients des frais d'utilisation du guichet automatique et restaurerait la livraison du courrier à domicile aux résidences l'ayant perdue.

En matière de culture, les verts aug-

La cheffe des
verts canadiens,
Elizabeth May,
lors du
dévoilement
de la plateforme
électorale de
son parti, à
Toronto lundi.

CHRIS YOUNG
LA PRESSE
CANADIENNE

menteraient (d'un montant non spécifié) le financement du Conseil des arts du Canada, de Téléfilm Canada et de l'Office national du film, tout comme ils augmenteraient de 315 millions de dollars par année le financement de CBC-Radio-Canada jusqu'à ce que son budget par personne équivaille à celui de la BBC en Grande-Bretagne. Selon un rapport effectué par la CBC / SRC en 2016, le financement de la société d'État canadienne est d'un peu moins de 40 \$ par habitant contre 115 \$ pour la BBC.

Pour financer tout cela, le Parti vert propose d'instaurer une taxe de 0,2 % sur toutes les transactions financières similaire à ce que fait la France. Les gains en capital redeviendraient impossibles à 100 % au lieu des 50 % actuels. L'impôt sur les sociétés, aujourd'hui à 15 %, serait ramené à 21 %, barre sous laquelle il a toujours été depuis 2008. Une telle hausse pourrait rapporter potentiellement plus de 10 milliards de dollars par année. Le Parti vert envisage aussi une surtaxe de 5 % sur les profits des banques.

Pas première ministre, mais...

Elizabeth May a admis qu'elle ne serait probablement pas élue première ministre du Canada le 21 octobre prochain. Mais elle estime que cela ne devrait pas décourager les gens de voter pour sa formation. Au contraire.

Elle a évoqué l'époque du premier ministre Lester B. Pearson, pendant laquelle la plupart des mailles du filet social canadien ont été crochetées : assurance hospitalisation, Régime de pensions du Canada, assurance-emploi. Or, ce sont deux gouvernements minoritaires que M. Pearson a dirigés de 1963 à 1968, avec la collaboration du NPD.

« Je ne fais pas campagne contre le NPD, a martelé M^{me} May. Je fais campagne pour faire élire le plus de candidats possible afin que le caucus vert apporte son aide dans un Parlement minoritaire comme à l'époque de M. Pearson. » M^{me} May a rappelé que les leaders néodémocrates de l'époque ne se souciaient pas de revendiquer le mérite des idées que leur empruntait le gouvernement. « Ils voulaient seulement améliorer la vie des gens. Nous sommes ces gens aujourd'hui. »

Au même moment au Québec, le

chef du NPD n'avait pas les mêmes scrupules à s'attaquer à sa concurrente progressiste. Certes, a admis Jagmeet Singh, les verts et le NPD partagent des idées et s'entendent sur « l'importance de s'attaquer à la crise climatique ». « Mais nous différons sur plusieurs points. Nous avons une position solide sur la question du droit des femmes » à l'avortement. « Vous savez où nous logeons sur le mariage entre conjoints de même sexe, la justice sociale, les soins de santé, l'accès au logement abordable, la crise climatique [...]. Nos valeurs sont claires, nos positions sont solides. »

M. Singh souligne sans relâche que le programme de son parti est plus complet que celui du Parti vert et que les progressistes déçus de Justin Trudeau devraient plutôt venir à lui. En appui à son argumentaire, il a annoncé lundi le recrutement de l'ancien chef du Parti vert du Québec (1994-1996), Éric Ferland, comme candidat dans Longueuil-Saint-Hubert, en remplacement de son député sortant Pierre Nantel... passé chez les verts.

M. Ferland a justement expliqué sa conversion au NPD par le fait que la formation de Jagmeet Singh a « un programme plus cohérent sur [la question] des injustices sociales ». Questionné plus avant sur les différences entre les programmes des deux partis, le candidat Ferland a toutefois reconnu que « ça fait un petit bout de temps [qu'il n'a] pas lu la plateforme du Parti vert du Canada ». « Il faudrait que je m'informe », a-t-il dit en concluant tout de même qu'il « sait que le NPD a un meilleur programme ».

La semaine dernière, un autre candidat québécois de M. Singh, le cinéaste Hugo Latulippe, avait justifié sa présence au NPD par le fait qu'« on ne transforme pas une société complexe sans un projet social ». Il avait écrit sur Facebook que « quoique bien intentionnés, les verts canadiens sont encore une sorte d'improvisation échevelée ».

Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, s'est pour sa part attaqué au Parti vert en rappelant que ce dernier préconise la fin des importations de pétrole et l'utilisation du pétrole canadien, « le plus sale et le plus polluant au monde ».

Avec Guillaume Bourgault-Côté

La souveraineté dans l'ordre des priorités

IDÉAL

SUITE DE LA PAGE A 1

C'est essentiellement la réponse qu'avait faite Réjean Hébert au moment d'annoncer son intérêt pour l'investiture du Parti libéral du Canada dans cette circonscription. « La souveraineté à ce moment-ci n'est pas à l'ordre du jour. Ce n'est pas un débat social actuel et, en attendant, il faut faire vivre ce pays, le Canada. Il faut le faire évoluer. »

Pierre Nantel affiche quant à lui clairement ses convictions souverainistes. « Bien sûr, je suis un souverainiste, tout le monde le sait, et cela a toujours été le cas », disait-il encore la semaine dernière. Le candidat venait de faire bondir sa propre cheffe, Elizabeth May, en soutenant à QUB Radio que « s'il y avait une question référendaire au Québec, je voterais oui [...]. Séparons-nous au plus vite ».

Mais, comme les autres, il fait le constat que le combat indépendantiste

ne se joue pas maintenant, ni à ce niveau. « Si je voulais m'organiser pour que le Québec puisse enfin être indépendant, j'irais faire de la politique provinciale, avait-il dit sur les ondes de QUB. Là, on est en politique fédérale. Il faut défendre les enjeux concrets qui défendent le Québec ici et maintenant dans un contexte canadien. »

Lundi, Elizabeth May s'est portée à la défense de M. Nantel en affirmant qu'il « n'est pas un fauteur de trouble qui veut briser ce pays ».

Le chef adjoint du NPD, Alexandre Boulerice, a offert lundi une réponse semblable à celle de son ex-collègue quand les journalistes lui ont demandé où il se situait maintenant sur cette question.

« Je pense que tout le monde sait que j'ai voté oui en 1995, a indiqué M. Boulerice, présent aux côtés du chef Jagmeet Singh pour l'annonce de la candidature d'Éric Ferland. Ça fait huit ans et demi que je suis député. Ce qui est important, c'est que les progressistes et les environnementalistes soient capables

de travailler ensemble pour trouver des solutions et régler des problèmes : on fait de la politique pour régler des problèmes et aider les gens. C'est ma priorité et je suis capable de le faire au sein du NPD. »

Pragmatiques

Que retenir de ces cas de figure ? Politologue à l'UQAM, Anne-Marie Gingras y lit une forme de pragmatisme de la part de ces hommes politiques — plus qu'un abandon de l'option souverainiste comme telle.

« C'est représentatif d'une volonté de vouloir améliorer la société dans laquelle on se trouve, et travailler pour l'environnement ou des programmes sociaux, etc. Et si la question de la souveraineté se repose, peut-être qu'ils se permettront alors de rentrer au bercail... mais ce n'est effectivement pas à l'ordre du jour. »

C'est cette idée de « faire avancer des dossiers » qui explique selon elle « l'attrait » de partis fédéralistes auprès de certains indépendantistes — qui

Je pense
que tout le
monde sait
que j'ai voté
oui en 1995

ALEXANDRE
BOULERICE



auraient autrement pu se retrouver au Bloc québécois. « Les partis pancanadiens offrent effectivement la possibilité de faire des alliances sur d'autres sujets que la souveraineté, et ces alliances-là sont importantes pour que les dossiers cheminent », pense-t-elle.

Quant aux mouvements inter-partisans, c'est selon M^{me} Gingras la preuve « qu'on sous-estime la proximité idéologique entre certains partis ».

Une proximité qui explique peut-être que, dans Longueuil-Saint-Hubert, le seul candidat qui portera en 2019 les mêmes couleurs qu'en 2015 sera celui du Bloc québécois, en l'occurrence l'acteur Denis Trudel. Et celui-ci estime que la situation entourant ses adversaires donne l'impression d'une campagne « qui devient un cirque ».

« Je pense que c'est très réfléchi et stratégique de la part des partis d'envoyer des candidats qui se réclament un peu de [la mouvance indépendantiste] et agite ça comme un hochet : la circonscription est une des plus souverainistes au Québec », dit-il. C'est d'ailleurs la députée Catherine Fournier (péquistes devenue indépendante, mais toujours souverainiste) qui en représente une partie au provincial.

« Il me semble que quand tu as une conviction comme ça, tu la défends dans un parti qui y croit », affirme M. Trudel.



Maxime Bernier s'adressant aux journalistes en marge du congrès de son parti, en août dernier. JUSTIN TANG LA PRESSE CANADIENNE

La présence de Bernier aux débats ne fait pas l'unanimité

Le chef du Parti populaire a finalement été invité aux deux joutes télévisées

MARIE VASTEL
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

Les critiques auront eu raison de la Commission des débats des chefs. Cette dernière a reviré sa veste et décidé d'inviter Maxime Bernier aux deux joutes télévisées. Mais cette présence indispose déjà plusieurs des rivaux du chef du Parti populaire du Canada (PPC).

La commission avait indiqué cet été qu'elle ne pensait pas convier M. Bernier aux débats. Son président, l'ancien gouverneur général du Canada David Johnston, s'était cependant donné jusqu'à ce lundi pour prendre une décision. « À la lumière de notre évaluation approfondie, j'ai la conviction que plus d'un candidat soutenu par le parti a une véritable possibilité d'être élu », a-t-il conclu, par voie de communiqué.

L'équipe de Maxime Bernier avait plaidé à la commission, à la fin août, que le PPC comptait des candidats vedettes qui, selon elle, avaient une réelle chance d'être élus le 21 octobre. M. Bernier avait cité sa propre circonscription en Beauce de même que celles d'Étobicoke-Nord (Ontario), avec sa candidate Renata Ford, la veuve de l'ancien maire de Toronto Rob Ford; Charleswood-St. James-Assiniboia-Headingley (Manitoba), avec l'ancien ministre conservateur Steven Fletcher; Pickering-Uxbridge (Ontario), avec l'ex-député conservateur Corneliu Chisu; et Nipissing-Timiskaming (Ontario), avec Mark King, un candidat conservateur recalé.

« Compte tenu des renseignements obtenus récemment, selon moi, le PPC a su attirer un nombre important de membres, est particulièrement présent

dans les médias et le paysage politique et, selon les sondages récents, a une possibilité raisonnable de connaître du succès dans plus d'une circonscription », a tranché le commissaire.

Pour être invités aux débats, les chefs fédéraux doivent répondre à deux des trois critères suivants: compter au moins un député élu sous leur bannière; présenter des candidats dans au moins 90 % des 338 circonscriptions; avoir obtenu au moins 4 % des votes ou « avoir une chance légitime de remporter des sièges ». C'est ce dernier critère auquel devait répondre M. Bernier pour se qualifier, car bien qu'il présente des candidats dans plus de 300 circonscriptions, il n'a pas été élu député du PPC en 2015, mais plutôt député du Parti conservateur. Un récent sondage indique qu'en Beauce, M. Bernier est au coude-à-coude avec son rival conservateur, avec 29 % des intentions de vote contre 28 % respectivement.

L'épreuve du sondage

Avant de prendre sa décision, la Commission des débats a demandé à la firme EKOS de mener un sondage dans les quatre autres circonscriptions nommées par M. Bernier. Le sondage demandait seulement: « À quel point est-il probable que vous votiez » pour le PPC. En additionnant les « probablement », les « certainement » et les « certainement », EKOS est arrivé à un score variant de 25 % à 34 % selon la circonscription. La commission a ensuite demandé à la firme Nanos d'établir un seuil d'appuis à partir duquel une victoire est envisageable. Réponse: 25 %.

M. Bernier a donc passé le test et s'est réjoui du dénouement. « La commission a pris la bonne décision pour préserver ce droit démocratique des Cana-

diens d'être informés de toutes les options avant de faire leur choix. [...] Nous allons prouver à tout le monde que nous sommes une véritable alternative. »

Le Parti libéral et le Parti vert ont accueilli favorablement la participation du chef du PPC. Le premier souligne qu'il a toujours voulu que les décisions relatives aux invitations « soient prises de manière indépendante » et le second note que M. Bernier « rencontre les critères ».

Mais les autres partis sont d'un tout autre avis. Le Parti conservateur accuse la commission « triée sur le volet par Justin Trudeau » d'avoir utilisé « un sondeur favorable aux libéraux ». Selon eux, « les dés sont pipés par M. Trudeau depuis des mois ».

Le Nouveau Parti démocratique estime qu'il est « erroné de donner à Maxime Bernier une plateforme nationale pour propager la haine et la division dans notre pays ».

Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, a quant à lui déploré que le chef d'un parti « qui n'a jamais fait élire personne » aura le même temps de parole que le premier ministre sortant. « Ce que la démocratie gagne, le sérieux n'y gagne pas. »

Le directeur général de la commission, Michel Cormier, a déclaré au *Devoir* que « la commission n'est pas là pour juger de la pertinence ou de la valeur des positions politiques des partis ». Quant au parti pris allégué des firmes de sondages, M. Cormier répond avoir « pris un sondeur qui travaille et est reconnu pour travailler de façon professionnelle ».

Le débat des chefs anglophone se tiendra le 7 octobre et le débat francophone, le 10 octobre.

Avec Héléne Buzzetti

Une question de respect

MICHEL DAVID



En créant sa propre agence de publicité, au début des années 1960, Jacques Bouchard avait déclenché une véritable révolution dans le domaine. Jusque-là, la publicité destinée aux consommateurs québécois était une simple traduction de messages conçus à Toronto, dont la piètre qualité linguistique et la déconnexion avec ceux qu'elle prétendait rejoindre frisaient souvent le ridicule.

Avec ses associés de BCP, M. Bouchard a créé un modèle de publicité dans lequel les Québécois pouvaient se reconnaître en misant sur leurs traits identitaires, qu'il allait admirablement décrire dans un livre culte publié en 1978 sous le titre *Les 36 cordes sensibles des Québécois*. Ces messages publicitaires, qui sont devenus de véritables pièces d'anthologie, cherchaient précisément à faire vibrer ces cordes.

En 1968, le Parti libéral du Canada, qui venait de se donner un nouveau chef en la personne de Pierre Elliott Trudeau, avait retenu les services de BCP pour préparer une campagne publicitaire distincte destinée à l'électorat québécois. Il s'agissait d'une première dans les annales politiques canadiennes.

Il est tristement paradoxal qu'un demi-siècle plus tard, le PLC maintenant dirigé par son fils ait choisi d'agrémenter sa campagne d'une composition d'un groupe rock originaire de Toronto, dont la traduction française était si mauvaise qu'elle aurait pu être faite par Justin Trudeau lui-même.

Après s'y être d'abord refusé, le PLC a finalement décidé de faire un nouvel enregistrement de la chanson *One hand up / Une main haute*, qui avait été tournée en dérision sur les médias sociaux, mais la bourde n'en demeure pas moins sidérante.

•••••

L'idée de Jacques Bouchard était précisément que les entreprises désiraient vendre leur produit au Québec auraient bien plus de succès en respectant l'identité de ceux qu'elles cherchaient à séduire. Jusque-là, personne n'avait imaginé que la clientèle québécoise puisse être différente de celle du reste du pays. On aurait pu espérer que cette mentalité coloniale avait disparu, mais il semble bien que non.

Il est difficile de ne pas voir là une autre illustration de l'insensibilité congénitale à la spécificité québécoise qui caractérise le PLC

On a souvent déploré la faible présence de Québécois dans l'entourage proche du premier ministre. De toute évidence, ils ne sont pas mieux représentés dans l'organisation du PLC. Tout cela n'est pas nouveau, direz-vous. Il y a dix ans, Denis Coderre avait démissionné avec fracas de son poste de lieutenant politique de Michael Ignatieff au Québec en dénonçant l'omnipotence des conseillers torontois, auxquels il reprochait déjà d'avoir « une méconnaissance totale de la réalité sociale et politique québécoise ».

Il ne s'agit pas d'une simple bavure comme il s'en produit inévitablement dans le cours d'une campagne. On n'autorise pas la diffusion de la chanson thème sans s'assurer qu'elle traduit bien le message qu'on veut transmettre. Malgré le tollé, un porte-parole du PLC — francophone, qui plus est — a félicité The Strumbellas d'en avoir eux-mêmes assuré la traduction. L'idée de choisir une chanson composée en français ne semble avoir effleuré personne. À moins qu'aucun compositeur francophone n'ait voulu s'associer aux libéraux!

•••••

Il est difficile de ne pas voir là une autre illustration de l'insensibilité congénitale à la spécificité québécoise qui caractérise le PLC et dont le sabotage de l'accord du lac Meech demeure le plus bel exemple à ce jour. L'image de Jean Chrétien donnant l'accolade à son fossoyeur, Clyde Wells, est inoubliable.

Personne ne savait exactement quel effet concret aurait la reconnaissance de la « société distincte » dans la Constitution, ni même si elle en aurait un. Pour la grande majorité des Québécois, cette reconnaissance était simplement une réparation de l'affront commis en 1982 et un témoignage de respect envers ce qu'ils étaient fiers d'avoir bâti au fil des siècles malgré les vents contraires de l'histoire.

Jagmeet Singh reste très vague sur la façon dont un gouvernement néo-démocrate ferait en sorte que le Québec réintègre le giron constitutionnel canadien à des conditions honorables, mais il en a au moins exprimé le souhait. Andrew Scheer ne répondra pas à toutes les demandes de François Legault, mais il manifeste une certaine ouverture. Malgré toute l'horreur que lui inspire la Loi sur la laïcité, Elizabeth May n'engagerait pas le gouvernement fédéral dans sa contestation.

Comme une sorte d'aumône, le gouvernement Trudeau se contente de délier les cordons de sa bourse, que ce soit pour l'accueil des migrants ou encore le tramway de Québec, mais il demeure totalement fermé à tout ce qui pourrait renforcer le statut ou les pouvoirs du Québec au sein de la fédération.

On dit que le respect se mérite. En politique, il s'impose. Encore faut-il prendre les moyens de l'imposer.

Écrivez-nous!

Vous avez des questions? Nous avons des réponses. Envoyez-nous à l'adresse courriel questions@ledevoir.com vos interrogations sur la campagne électorale, et nous répondrons chaque jour à l'une d'entre elles.

D'ici là, rendez-vous sur nos plateformes numériques pour visionner *Espace citoyen*.

Trudeau veut bonifier les services de garde

MARIE VASTEL
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

Un gouvernement libéral viendrait doubler ses transferts aux provinces en matière de garde d'enfants, afin d'augmenter le nombre de places dans les services de garde des petits Canadiens avant et après l'école. Un investissement qui serait versé au Québec sans condition.

Justin Trudeau a promis lundi de faire passer son transfert en vertu du Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 400 millions de dollars par année à 935 millions pour l'ensemble des provinces et territoires. Une enveloppe qui permettrait aux provinces, selon le souhait du chef libéral, de créer jusqu'à 250 000 nouvelles places dans leurs services de garde. M. Trudeau veut que 10 % de ces places soient réservées

935

C'est la somme (en millions) que verserait chaque année un prochain gouvernement libéral aux provinces et aux territoires pour leurs services de garde.

aux parents qui ont un horaire atypique et qui ne travaillent pas simplement de 9 h à 17 h. Les fonds fédéraux serviraient en outre à diminuer de 10 % le prix de ces services — et qui varient grandement du Québec à l'Alberta, où la facture peut atteindre 30 \$ par jour selon le Parti libéral.

« Nous allons prolonger les heures pour mieux soutenir les parents qui jonglent avec plusieurs emplois ou qui travaillent tard », a affirmé M. Trudeau à Waterloo, lundi. « Avec ces nouvelles mesures, nous rendrons la vie plus

facile pour les parents. Nous nous assurerons aussi que les responsabilités quant à la garde des enfants ne tombent pas de façon disproportionnée sur les épaules d'un parent », a-t-il fait valoir, en expliquant que cette responsabilité revient généralement aux femmes.

Compétence provinciale

Le gouvernement du Québec touche à l'heure actuelle 87,4 millions par année par l'entremise de ce transfert fédéral, et profite d'une entente asymétrique avec Ottawa. Celle-ci se poursuivrait, afin de permettre à Québec de récupérer l'argent sans pour autant se voir obligé de verser les fonds là où le fédéral le lui dicte.

Les services de garde sont de compétence provinciale. Justin Trudeau s'est défendu de s'ingérer dans les champs de compétence de ses homologues, un reproche souvent adressé aux libéraux fédéraux. « Nous reconnaissons que les provinces ont un rôle très important à jouer et elles doivent continuer de le faire. Mais le gouvernement fédéral sera lui aussi au rendez-vous », a-t-il argué, en critiquant au passage ses homologues conservateurs. « Plusieurs gouvernements conservateurs à travers le pays font des coupures et proposent l'austérité. Ce n'est pas ce dont les familles ont besoin. »

III LE BLOC ET LE NPD AU QUÉBEC

Tiers partis
au bord du gouffre

En ce début de campagne électorale, le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique se retrouvent dans une situation étrangement similaire. Les deux partis ont jadis détenu une forte majorité de sièges au Québec pour ensuite connaître des déconvenues qui les ont laissés exsangues. Le Bloc, qui s'accroche à ses 10 députés, jouera son avenir le 21 octobre prochain tandis que le NPD, qui ne compte plus que 14 élus québécois, doit envisager de n'en conserver qu'une poignée dans le meilleur des scénarios. Le Bloc est un tiers parti qui ne peut pas aspirer au pouvoir, mais c'est le cas aussi pour le NPD à l'heure actuelle.

ROBERT
DUTRISAC

Dans ce contexte, Jagmeet Singh, à la faveur d'une opération charme à Sherbrooke dimanche, et le chef adjoint du parti, Alexandre Boulerice, ont présenté le NPD comme le défenseur des intérêts du Québec à Ottawa, reprenant ainsi la mission foncière du Bloc. Le chef néodémocrate a dévoilé une plate-forme électorale particulière pour le Québec dans laquelle le NPD réitère sa foi dans un fédéralisme coopératif, où « Ottawa est un partenaire plutôt qu'un donneur d'ordres ».

Son parti reprend certaines propositions bloquistes, comme de soumettre à la loi 101 les entreprises à charte fédérale, et il veut rendre au Québec son « autonomie culturelle » par le transfert de pouvoirs et de fonds fédéraux dévolus à la culture.

Quant au passage d'un oléoduc sur le territoire québécois, Jagmeet Singh s'est montré catégorique : un tel projet serait soumis à la procédure québécoise d'évaluation environnementale et jamais il ne verra le jour si le gouvernement du Québec s'y oppose. C'est aussi la position du Bloc.

Il n'en demeure pas moins que le NPD a une propension à prendre des engagements qui empiètent sur les compétences des provinces. Pour l'heure, c'est son programme de garderies abordables ou sa proposition d'assurance-médicaments universelle. Le parti accorderait toutefois au Québec un droit de retrait avec compensation financière.

Évidemment, les points de vue diffèrent entre le NPD et le Bloc en ce qui a trait à la loi 21 sur la laïcité. Mais Jagmeet Singh, même s'il est convaincu que la Cour suprême va un jour invalider cette loi, disposition de dérogation ou non, a dit qu'un gouvernement néodémocrate n'interviendrait pas pour la contester, ce que Justin Trudeau envisage. Il répond ainsi à la demande de François Legault qui, tout comme Québec solidaire d'ailleurs, réclame que les partis fédéraux s'engagent à ne pas contester directement ou indirectement cette loi devant les tribunaux.

Tant le Bloc que le NPD s'adressent à un électoral québécois qui estime que les intérêts du Québec doivent être défendus à Ottawa par un tiers parti qui fait contrepoids au gouvernement fédéral, qu'il soit dirigé par les libéraux ou les conservateurs. Sous la direction d'Yves-François Blanchet, le Bloc, qui a retrouvé une forme de cohérence, est prêt à jouer son rôle traditionnel de chien de garde. Le fait d'avoir à Québec un gouvernement caquiste qui se dit nationaliste et qui ne répugne pas à mettre en œuvre ses politiques, quel que soit l'avis du gouvernement fédéral, confère au Bloc une utilité certaine, du moins en principe. La partie n'est toutefois pas gagnée pour le Bloc dont les appuis, à quelque 20 % dans les sondages, n'ont guère bougé depuis l'arrivée du nouveau chef.

La côte à remonter est encore plus abrupte pour le NPD, auquel les sondages accordent moins de 10 % des intentions de vote ici. Qui plus est, pour porter l'étendard de la défense des intérêts du Québec d'abord, il y a tout lieu de croire que les électeurs visés choisiront l'original bloquiste à la copie néodémocrate.

III CHANSON DES LIBÉRAUX

Fausses notes

Qu'est-ce qui est le plus navrant ? La pitoyable traduction de la chanson de campagne des libéraux ou le fait que personne au sein du parti de Justin Trudeau, y compris le chef lui-même, n'ait su déceler dans cette version de pacotille l'illustration parfaite du pâle traitement accordé au français en cette terre canadienne ?

Le Parti libéral du Canada (PLC) a choisi comme thème officiel la mélodie à succès *One Hand Up*, du groupe ontarien The Strumbellas. Les artistes ont eux-mêmes traduit les paroles. Mais hélas, le résultat sonne l'échec, écorche les oreilles et la fierté francophone. Dans une gibelotte linguistique qu'on ne peut honnêtement nommer français, des mots s'ajoutent, « main » ici, « enlève » là, plus « haut » ailleurs. Le *One Hand Up* anglais célébrant en musique l'engagement et la volonté de changement s'écrase complètement en français, avec *Une main haute* qui n'évoque en rien le poing fièrement brandi en l'air des politiciens engagés.

La piètre qualité de la traduction a causé un tollé sur les réseaux sociaux, provoquant ici l'hilarité, là l'indignation. Les libéraux ont annoncé lundi qu'ils retournaient en studio pour créer une nouvelle version, qui sera un sonnet francophone authentique — excellent revirement. La candidate libérale Mélanie Joly a reconnu lundi qu'il s'agissait d'une fausse note politique.

Mais le mal est fait. Dans ce faux pas d'apparence banale, on ne peut s'empêcher de voir l'irrespect pour le fait français et, de manière plus profonde, la distance qui s'est créée entre le PLC et tout le débat entourant le nationalisme à la québécoise. Justin Trudeau pratique lui-même allègrement dans nombre de ses discours et déclarations à l'emporte-pièce une sorte de franglais qui n'indigne plus personne. C'est le règne de l'indifférence érigé désormais en norme politique et linguistique. C'est l'incohérence d'un parti qui s'autoproclame promoteur du bilinguisme, mais qui, si l'on gratte un brin le discours officiel, semble agacé par les efforts à consentir pour honorer le français autrement qu'avec le salmigondis de la traduction.

Cette même insouciance teintée d'agacement colore, d'année en année, la réaction politique aux doléances exprimées par le commissaire aux langues officielles. Le respect des droits linguistiques au Canada et, en filigrane, les égards montrés à la langue française remplissent des discours — et des traductions ! —, mais les gestes ne suivent pas... la musique.



LIBRE OPINION

Ma vie sans automobile

Pascal Grenier
Coordonnateur du Groupe de simplicité volontaire de Québec

Dans le cadre de la semaine « Défi sans auto » organisée par l'Association des centres de gestion des déplacements du Québec (ACGDQ) qui se tient du 16 au 22 septembre 2019, je vous soumetts ce témoignage.

Je vis sans auto depuis huit ans. Même si un certain nombre de gens le font aussi, je n'aurais jamais cru une telle chose possible pour moi. Pendant les trente premières années de ma vie de famille, j'ai habité en banlieue éloignée et nous avions deux autos. Par la suite, je me suis rapproché de la ville et nous avons vendu une voiture. Finalement, j'ai acheté un appartement au centre-ville et je me suis débarrassé de mon auto.

L'automobile est très polluante. Le smog, les pluies acides, les gaz à effet de serre, l'émission de particules fines et l'amincissement de la couche d'ozone en sont les principales conséquences. En plus d'être très dommageable pour l'environnement, la possession d'une auto implique plusieurs exigences. La principale est de faire l'objet d'une préoccupation constante pour sa sécurité. Posséder une auto implique aussi des

coûts considérables (achat, dépréciation, assurance, essence, stationnement, réparations, conventions, permis de conduire, immatriculation, etc.). Plusieurs actions sont aussi nécessaires pour en assurer l'entretien (lavage, cirage, changement périodique d'huile, de freins et de silencieux, etc.). L'hiver amène également des gestes à faire (dénivellement de la voiture et du stationnement, gratter la glace lors de verglas, montage et démontage de l'abri temporaire, changement de pneus et d'essuie-glace, etc.).

Il existe pourtant d'autres possibilités de transport comme l'autopartage, le covoiturage, le taxi, l'autobus, le train, la bicyclette, la marche, les patins à roues alignées, la trottinette et la planche à roulettes pour les plus habiles.

Évidemment, pour pouvoir vivre sans auto, il faut « organiser sa vie ». La principale condition est de demeurer dans un milieu suffisamment dense pour bénéficier d'un bon service de transport en commun, d'une abondance de services de proximité, et de la disponibilité d'autopartage tout près. Avec ces trois facteurs réunis, il est possible, pour plusieurs personnes, de vivre sans auto.

Vivre sans auto présente plusieurs avantages, dont une dimi-

nution considérable des dépenses. Personnellement, il m'en coûte moins de 2000 \$ par an pour la rubrique transport de mon budget alors que la possession et l'usage d'une voiture peuvent représenter fréquemment un coût pouvant atteindre trois à cinq fois cette somme selon le CAA Québec. Je réussis même à dégager un revenu en louant le stationnement de mon appartement. Vivre sans auto m'oblige aussi à marcher plus souvent, ce qui me force à faire de l'exercice. Finalement, l'absence d'auto dans ma vie m'apporte une certaine forme de libération mentale n'ayant pas à m'en préoccuper. Évidemment, ça me donne aussi la satisfaction de vivre en cohérence avec mes valeurs en réduisant mon empreinte écologique. Contrairement à la croyance populaire, vivre sans auto, serait-ce la liberté ? C'est à cette conclusion qu'arrivent de plus en plus de jeunes États-Uniens qui, selon une étude récente de l'Université du Michigan, achètent moins de voitures que leurs parents.

Pendant cette semaine du défi sans auto, pourquoi ne pas faire l'essai du transport actif (marche, vélo ou transport en commun) et, qui sait, vous pourriez peut-être y prendre goût et l'adopter ?

LETTRE

La criminalisation de l'avortement sera à l'ordre du jour de la Chambre des communes

Le 11 novembre 2012 se tenait le vote n° 466 portant sur la motion 312 du député conservateur Stephen Woodworth. À notre grande stupeur, une majorité de députés conservateurs, 86 pour et 74 contre, demandaient la criminalisation de l'avortement en exigeant un statut d'être humain pour le fœtus encore dans le sein de sa mère. Plusieurs ministres ont bravé la solidarité ministérielle, dont l'actuel premier ministre de l'Alberta, Jason Kenney, et l'ancienne cheffe intérimaire Rona Ambrose.

Au total, 91 députés, dont 4 libéraux en comptant l'actuel secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre, Kevin Lamoureux, ont exprimé leur appui contre 203 qui se sont opposés. Il manquait seulement

57 voix pour prendre le chemin du bannissement de l'avortement et de la possibilité de poursuivre au criminel une femme qui vivait le drame d'une fausse couche.

Woodworth se présente à nouveau pour les conservateurs dans Kitchener Centre, mais il a fondé en 2016 le Democracy Defence Initiative, groupe qui dénonce la « répression de l'affiliation religieuse » chez les élus et qui est strictement anti-avortement. Ce groupe est un des nombreux qui fédèrent le petit mais bruyant mouvement pro-vie au Canada. Nous apprenions d'ailleurs le 5 septembre dernier que RightNow, organisation anti-avortement bien structurée, fournissait des bénévoles dans 50 circonscriptions chaudement disputées où le mouvement pro-vie espère élire des députés ayant fait allégeance contre le droit à l'avortement.

Parmi les 91 appuis à la criminalisation de l'avortement, 83 sont le fait de députés de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. En 2012, la Chambre des communes comptait 308 députés; 30 se sont ajou-

tés depuis, dont 27 pour l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. De plus, 4 des 32 libéraux ont appuyé la motion 312, 12,5 % du caucus libéral.

Durant les années 60, la première cause d'hospitalisation chez les femmes au Québec résultait de tentatives d'avortements clandestins. Nous devons tout faire pour empêcher le retour de ce problème colossal de santé publique.

Considérant le degré d'organisation et les moyens dont dispose le mouvement anti-avortement;

considérant le flou conservateur au sujet du droit à obtenir un avortement et le manque de confiance que nous pouvons ressentir vis-à-vis des libéraux et des verts sur la question de la criminalisation de l'avortement;

nous pouvons à bon droit faire de la liberté de choix des femmes une question centrale de cette campagne électorale, sinon la 43^e législature du Parlement du Canada pourrait nous réserver une très mauvaise surprise.

Raymond Côté, député du NPD de Beauport-Limoilou de 2011 à 2015
Le 16 septembre 2019

III ÉDUCATION

Pourquoi ne pas apprendre la philosophie dès le primaire ?

Mathieu Gagnon et Michel Sasseville*
Professeurs respectivement à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Laval

Le 31 août, *Le Devoir* publiait un article, sous la plume de Marco Fortier, dans lequel nous apprenions que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, M. Jean-François Roberge, envisage de mener « un vaste chantier sur la révision du cours d'ECR ». À nos yeux, la mise sur pied de ce chantier constitue une nouvelle importante.

Bien que le ministre Roberge ne semble pas vouloir remettre en question le volet éthique du programme — ce qui nous réjouit et nous rassure, tant l'éducation éthique nous apparaît fondamentale —, nous croyons néanmoins qu'il serait opportun de saisir cette occasion pour réfléchir en profondeur sur l'esprit dans lequel nous souhaitons, comme société, revoir ce programme. À la lecture de cette annonce concernant la réforme envisagée du programme d'ECR, une question nous est rapidement venue en tête : pourquoi ne pas intégrer la philosophie à la grille-matières au primaire et au secondaire ?

La question pourra sembler, aux yeux de certains, farfelue, tant la philosophie semble éloignée des enfants, et parfois même des adolescents. Si nous prenons appui sur la manière dont la philosophie est habituellement enseignée au cégep ou à l'université, nous serions en droit de froncer les sourcils face à une telle proposition ! Cependant, si nous fondons notre conception de la philosophie à l'école sur la base d'une approche pédagogique développée aux États-Unis il y a près de 50 ans, mieux connue sous le nom de « philosophie pour enfants (et adolescents) » (désormais PPEA), cette proposition apparaît non seulement tout à fait légitime, mais très opportune.

Pour le dire simplement, la PPEA vise à engager les élèves dans des ré-

Il ne s'agit pas d'enseigner la philosophie, au sens traditionnel du terme, mais de créer des conditions permettant aux élèves de s'engager [...] dans un processus de recherche de sens contribuant au développement progressif de la pensée critique, créative et attentive

flexions communes, par la pratique du dialogue, autour de questions qui les intéressent et qui sont susceptibles de se rapporter à l'une ou l'autre des dimensions associées à la philosophie comme discipline (logique, esthétique, épistémologique, éthique, métaphysique). Il ne s'agit pas d'enseigner la philosophie, au sens traditionnel du terme, mais de créer des conditions permettant aux élèves de s'engager dans des pratiques philosophiques. Il ne s'agit pas non plus d'un débat, où chacun cherche à convaincre l'autre qu'il a raison, mais d'un dialogue dans lequel tous s'engagent dans un processus de recherche de sens contribuant au développement progressif de la pensée critique, créative et attentive.

La philosophie permet d'aborder des questions essentielles qui contribuent à construire notre identité, comme individu et comme société : Qu'est-ce qui est juste ? Faut-il toujours partager ? Qu'est-ce que l'amitié ? Y a-t-il une différence entre l'amitié et l'amour ? Qu'est-ce qui fait qu'une chose ou une personne est belle ? Suis-je vraiment libre ? Y a-t-il de bonnes raisons

d'être en colère ? Comment savoir si c'est vrai ? Etc.

De plus en plus d'études scientifiques tendent à montrer les apports de la PPEA. Parmi ceux-ci, mentionnons des retombées positives sur les perceptions de soi et de l'autre et le vivre-ensemble, ou encore le rapport à l'école et à l'apprentissage, le raisonnement critique et moral et certaines acquisitions dans les domaines des langues et de la mathématique... À cela s'ajoute que la PPEA est considérée par l'UNESCO comme une approche pédagogique permettant notamment la prévention de la violence.

La PPEA s'arrime très bien aux visées et aux éléments de contenu inscrits au programme d'ECR. Nous oserions même dire, comme nous l'avons fait antérieurement (Gagnon, 2012), que le recours à la PPEA en ECR permet de les dépasser. C'est pourquoi d'ailleurs certains enseignants ont misé sur cette approche, depuis 2008, afin de structurer leurs cours d'ECR. Bien plus, dans une logique d'intégration, la PPEA peut très bien s'arrimer à de nombreux thèmes et contenus en éducation à la sexualité. C'est le cas, par exemple, du thème « identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales ».

Depuis près de 40 ans, le Québec est considéré comme un chef de file dans le domaine de la PPEA. Alors, pourquoi ne profiterait-il pas de l'expertise développée ici depuis autant d'années pour repenser l'ECR, positionner le Québec sur la scène internationale et même faire un énoncé clair sur la conception que nous avons des élèves, c'est-à-dire des personnes citoyennes à part entière, aptes à penser par et pour elles-mêmes avec les autres, ouvertes, respectueuses des différences et capables d'autodétermination ?

*La liste complète de la vingtaine de co-signataires du texte est disponible sur nos plateformes numériques.

La liberté et ses limites

PIERRE TRUDEL



Tous les droits, toutes les libertés sont susceptibles d'être limités. Au Québec, l'article 9.1 de la Charte des droits et libertés de la personne prévoit que « les libertés et droits fondamentaux s'exercent dans le respect des valeurs démocratiques, de l'ordre public et du bien-être général des citoyens du Québec. La loi peut, à cet égard, en fixer la portée et en aménager l'exercice ». Une décision rendue la semaine dernière par la Cour d'appel explique comment on s'y prend pour déterminer si des limitations imposées par une loi ou un règlement à un droit ou une liberté sont raisonnables et justifiables.

Les débats sur les limites qui peuvent être imposées aux droits et aux libertés sont souvent difficiles. Il est fréquent que chacun les aborde en fonction de sa propre conception de ce que protège ou ne devrait pas protéger tel droit ou telle liberté. Dans les sociétés pluralistes, ces débats mettent en cause des visions du monde et des valeurs qui ne concordent pas toujours. Mais dans une société qui accorde une protection constitutionnelle aux droits et libertés, ce sont les tribunaux qui sont chargés de trancher les désaccords et qui déterminent le sens et la portée obligatoires des droits et libertés.

La politique contestée

La décision de la Cour d'appel faisait suite à une action intentée par des camionneurs de confession sikhe portant le turban. Ils contestaient la politique de l'entreprise les obligeant à porter un casque protecteur lors de leurs déplacements à l'extérieur de leurs camions sur le site qu'ils fréquentent dans le cadre de leur travail de manutention de conteneurs. L'entreprise avait mis en œuvre la politique contestée afin de se conformer à une loi obligeant les organisations et ses dirigeants à prendre les mesures pour éviter les blessures.

D'entrée de jeu, les camionneurs reconnaissent que la politique vise un objectif urgent et réel. Leur désaccord portait sur le caractère proportionné de l'interdiction au regard des objectifs visés. Selon eux, le risque de blessures à la tête que l'on voulait conjurer par l'exigence du casque protecteur serait théorique, car il n'y a pas de statistiques précises sur des accidents impliquant des chauffeurs de camion. À la lumière de la preuve apportée par un expert, le juge de première instance a plutôt retenu que les camionneurs sont susceptibles de recevoir un objet sur la tête ; de se faire frapper sur la tête par des objets en mouvement ; ou de se heurter la tête contre un objet dur ou immobile. La Cour estime qu'on a tort d'invoquer le fait de l'absence de blessures réelles pour en inférer que la mesure préventive est inutile. Il paraît plutôt que c'est l'existence même de la mesure préventive qui explique l'absence de blessures réelles.

En mettant en balance les effets préjudiciables et les bénéfiques, le tribunal a conclu que l'objectif de sécurité prévaut sur les effets préjudiciables temporaires à la liberté de religion des camionneurs

La Cour d'appel convient que l'exigence du port obligatoire du casque protecteur limite la liberté de religion, car elle impose une limite reliée aux croyances religieuses des camionneurs. Mais la durée de ces inconvénients est temporaire. La Cour retient aussi le témoignage d'un expert en sikhisme, qui a expliqué que le choix de ne rien porter sur son turban est un choix personnel et que personne ne sera exclu de la religion sikhe pour avoir porté un casque protecteur sur son turban. Par contre, la politique vise à assurer la sécurité des personnes qui circulent sur les lieux de travail et reflète les obligations légales des employeurs, employés et tiers en matière de santé et sécurité du travail. Elle vise aussi à prévenir les situations pouvant entraîner la responsabilité criminelle de l'entreprise ou de ses préposés.

En mettant en balance les effets préjudiciables et les bénéfiques de la mesure attaquée, le tribunal a conclu, à la lumière de la preuve établie devant lui, que l'objectif de sécurité prévaut sur les effets préjudiciables temporaires à la liberté de religion des camionneurs. En somme, l'effet global de la politique contestée est proportionné. L'atteinte à la liberté de religion est donc jugée raisonnable et justifiée au regard de l'article 9.1 de la Charte québécoise. Voilà une décision qui illustre la façon de s'y prendre afin de déterminer si une limite imposée à une liberté protégée est raisonnable.

Le fardeau de la justification

Le fardeau de démontrer que la limitation imposée à un droit ou une liberté est raisonnable et justifiée incombe à celui qui la préconise. C'est la limite imposée à un droit ou à une liberté qui doit être raisonnable et justifiable. Lorsqu'on évalue une mesure limitant la liberté, on n'a pas à porter de jugement sur la façon dont la liberté est exercée. Pour justifier une limite, il faut l'examiner dans son contexte et évaluer soigneusement ses finalités et l'ampleur des contraintes qu'elle impose.

Lorsqu'ils sont appelés à examiner une limite à un droit ou une liberté, les juges examinent s'il existe un lien rationnel entre la mesure limitant une liberté et les maux que l'on cherche à prévenir ou à enrayer. Une fois établi un tel lien rationnel, il faut déterminer si l'atteinte est minimale, compte tenu des fins recherchées. À ce stade, on pourra se demander s'il n'y a pas d'autres moyens d'atteindre les mêmes fins. Une fois qu'il est établi que l'atteinte est la moins intrusive possible, il faut se demander s'il y a une pondération adéquate entre les effets préjudiciables et les bénéfiques de la mesure attaquée. Bref, les droits et libertés peuvent faire l'objet de limites. Mais ces limites doivent reposer sur des motifs démontrés.

Survivre à l'envers du monde

Samuel Archibald

Écrivain et professeur au Département d'études littéraires de l'UQAM

Mal-être aux mille visages, la dépression, souvent perçue et traitée comme une lutte individuelle, prend pourtant racine dans l'expérience collective.

Le continent noir. C'est comme ça que je surnomme la dépression. En anglais, j'appellerais ça le *Upside Down*, comme dans *Stranger Things*.

C'est un monde pareil à celui où tu vis d'habitude, mais où plus rien n'a le même éclat ni la même saveur. Il fait froid, il fait noir et tu es tout seul. La gravité y est pesante et l'air, irrespirable. Tout ici te tue lentement. Et parce qu'il recouvre l'entièreté de ton regard, c'est un monde qui apparaît sans issue.

Mais suis-moi, je connais peut-être une porte de sortie.

Y a du monde à messe, je sais. D'après Santé Canada, 11% des hommes et 16% des femmes feront une dépression majeure au cours de leur vie. Bon an mal an, un peu plus de 4000 personnes se sauvent d'ici en se tirant en bas du pont ou en passant la tête dans un noeud coulant. Mais partir les pieds devant, on s'entend, ce n'est pas vraiment s'en sortir.

Ça se peut qu'on t'ait vendu une explication de la dépression qui ressemble à ceci : tu as une sorte de déséquilibre chimique dans ton cerveau, qu'on va rééquilibrer en t'administrant des inhibiteurs sélectifs de recapture de certains neurotransmetteurs, surtout la sérotonine et la noradrénaline. « *Beam me up, Scotty!* » Téléportez-moi loin d'ici. Ça serait le fun en maudit. La mauvaise nouvelle, c'est que cette histoire-là est un peu arrangée avec les gars des pilules.

Ton cerveau n'est pas une piscine hors terre dont on peut ajuster le pH. Être en dépression, c'est plus comme avoir le piton du cerveau collé en mode *fuck-ma-vie*. Les antidépresseurs aident à produire plus de sérotonine, ce qui fait du bien, et ils peuvent aussi

Des idées en revues



d'un texte paru dans la revue *Nouveau Projet*, automne-hiver 2019, n° 16.

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique. Cette semaine, nous vous proposons une version abrégée

augmenter la neuroplasticité du cerveau, ce qui aide parfois à se décoller le piton.

Y en a d'autres qui vont te dire que les antidépresseurs sont d'une efficacité relative, qu'on ne devrait pas les prendre trop longtemps, voire qu'ils sont carrément mauvais. Mais pour tes enfants, pour les gens qui t'aiment, et surtout pour toi, ton devoir premier, c'est de rester en vie. Alors pour l'instant, je te dirais : pose-toi pas trop de questions, prends tes pilules. Moi, les antidépresseurs m'ont sauvé la vie. Ils m'ont aidé à tenir bon, à prendre du mieux, appelle ça comme tu veux. « *Whatever gets you thru the night* », comme dirait John Lennon.

Ce qu'ils ne peuvent pas faire, c'est te dire comment tu es arrivé ici, ni comment en sortir.

Les modèles et la réalité

La perspective dominante dans l'étude de la dépression aujourd'hui est appelée modèle biopsychosocial. C'est un modèle interdisciplinaire qui a été élaboré à partir de la fin des années 1970 par le psychiatre George L. Engel, afin de tenir compte, dans le traitement des maladies physiques et mentales, des facteurs biologiques et environnementaux qui sont en cause. On sait donc maintenant que la dépression procède non seulement de facteurs biologiques (la génétique et

la chimie du cerveau, notamment), mais aussi psychologiques (le vécu, l'estime de soi, les relations avec l'entourage, etc.) et sociaux (le niveau de vie, le stress, le rapport au travail, etc.). De nos jours, un médecin qui te prescrit des antidépresseurs te recommande aussi de consulter un psychologue, te met en arrêt de travail si possible et te conseille une bonne alimentation et de saines habitudes de vie. S'il reste un peu de temps au rendez-vous, il te demandera même comment vont la femme et les enfants.

Dans un monde idéal, le modèle biopsychosocial déboucherait sur une approche holistique du traitement de la dépression. Ta psychologue et ton médecin se demanderaient ensemble ce qui est le mieux pour toi. Ils communiqueraient avec ton assureur, qui n'essaierait pas systématiquement de te refuser tes prestations ou de te remettre au travail au plus sacrant. On donnerait également des ressources à tes proches pour qu'ils se sentent moins déboussolés. On t'aiderait à comprendre comment tu en es arrivé là et on travaillerait avec toi à t'en sortir.

Le hic, c'est que dans un contexte de compressions et de privatisation en santé, et dans un esprit néolibéral de responsabilisation maximale de l'individu, le modèle qui prévaut dans les soins au quotidien est biomédical. On tend ainsi à agir sur le corps du malade en considérant les problèmes de manière isolée et en les réglant à mesure qu'ils se présentent. T'es en dépression ? V'là du Cymbalta. Envie de te tuer ? Seroquel. Crises de panique ? Rivotril. Tu bandes plus ? Viagra. Ça s'arrange pas ? On va augmenter la dose. Le gros avantage du modèle biomédical, c'est de promettre au malade de le guérir comme on répare un char, pièce par pièce, sans trop réfléchir aux causes de l'usure.

Des commentaires ou des suggestions pour *Des idées en revues* ? Écrivez à rdutrisac@ledevoir.com.

III LITTÉRATURE

L'intime et le politique d'une renarde et d'un mal peigné

De nouveaux fragments de lettres pour plonger dans le secret du couple Pauline Julien et Gérald Godin

CATHERINE LALONDE
LE DEVOIR

De nouvelles lettres, 456 écrits pour être exact, allant du billet-minute façon « Bonne soirée, mon amour » laissé sur la table, en passant par la grande scansion passionnée. Mais aussi, coulé vite et presque comme un graffiti, un résumé du quotidien vécu en voyage, ou une presque liste de petite gestion de la routine. Et régulièrement, de grandes pulsations de colère contre le rythme effréné de la vie. Bref, 456 échanges entre la chanteuse, militante, féministe et comédienne Pauline Julien et son grand amour, Gérald Godin, journaliste, éditeur, politicien, poète. Des fragments quasi oubliés dans le fonds d'archives, ramenés à la lumière dans *Ton métier, le mien, le Québec. Fragments de correspondance amoureuse et politique (1962-1993)*, publié chez Leméac, en librairie le 18 septembre.

Des bribes d'amour et de vie, donc — la petite vie tout ordinaire comme la plus spectaculaire qui se déploie sur les scènes et les unes de journaux.

« Tu dis souvent qu'on n'a pas assez de temps, qu'on est toujours à la course. Mais c'est parce que nous sommes des étoiles filantes, bébé », écrit en 1983 Godin à celle qu'il appelle « mon bronco ». « Le seul calme, on le trouve quand on est dans des endroits calmes. »

Dix ans après *La renarde et le mal peigné* (Leméac), qui dévoilait un peu plus d'une centaine de lettres entre ces deux grands amoureux, aussi grands amoureux du Québec, ces nouveaux billets plongent le lecteur encore davantage, presque jusqu'au malaise impudique, dans leur intimité — aussi étrange cela puisse sembler en notre époque de dévoilement.

Pistée par Pascale Galipeau, fille du couple et maître d'œuvre de la première correspondance, Emmanuelle Germain est tombée sur ces lettres inédites. Elle en a fait le sujet de son mémoire de maîtrise, devenant dans la foulée spécialiste de la correspondance Julien-Godin. Avec la collaboration de Jonathan Livernois, spécialiste de l'histoire littéraire et intellectuelle du Québec, un choix de 106 missives se retrouve aujourd'hui publié.

« C'est une sélection très intime », estime M^{me} Germain. « Ce qu'on a voulu faire, c'est mettre en avant la facture plus politique ; mais oui, en même temps, on entre dans une grande intimité. Dans une intimité qui va, je trouve, au-delà du couple, et qui résonne dans l'espace public. »

Garder le lien

Car la chanteuse et le poète se révèlent ici l'un à l'autre à travers leurs propos « sur leurs emplois, leurs métiers ; et si ça fait aussi partie de l'intimité du couple, lorsque Godin parle de ses journées d'écriture, lorsque Julien parle de ses angoisses en tournée, c'est une autre facette de l'intime [qui se dévoile], celle de la personne elle-même », de ses valeurs, de son engagement. Et comme ils ont été beaucoup séparés, elle d'abord en tournée, et puis lui lorsqu'il devient politicien, la correspondance comme la pensée a eu beau jeu de se multiplier.

Et de se dire jusque dans le tout détail, pour arriver à garder le lien. Plusieurs lettres de Julien dépeignaient certaines de ses journées quasiment à l'heure près, confie l'archiviste, dans une espèce de récit de soi pré-Facebook et tout à fait similaire d'impulsion, mais pour un seul lecteur.



GORDON SHEPPARD / LÉMÉAC

« On a évacué les lettres qui relevaient davantage du petit quotidien : qui s'est levé quand, qui a mangé quoi », indique M^{me} Germain.

L'aspect graphique est beaucoup plus présent. Les lettres sont ponctuées de petits dessins, de découpages. « J'ai étudié l'aspect matériel de leur correspondance, aussi, la calligraphie même, surtout celle de Julien, vraiment expressive, où l'on sentait toute l'émotion. Je trouvais important qu'on voie la matérialité. On ne pouvait malheureusement pas la reprendre dans son entièreté, bien sûr, mais je tenais à donner une idée de la lettre au-delà de son seul contenu. »

Un ordinaire extraordinaire

On y découvre un couple très progressiste, où chacun va et vient hors l'amour

et dans la vie, hors la vie et dans le métier, toujours dans la passion. Gérald Godin s'occupe des enfants quand Pauline Julien travaille pendant des mois ses disques à Paris. Julien, plus tard, le prévient qu'elle ne sera jamais une petite femme de député, et qu'il n'y pense même pas. Un couple dont l'ordinaire est souvent extraordinaire — les amis sont le peintre Léon Bellefleur, le poète Roland Giguère, l'artiste Mimi Parent, et c'est oublier une pléiade de journalistes et de politiciens...

La charge sexuelle et érotique est aussi plus présente que dans le premier tome. Parfois dessinée — un coup de crayon et Julien envoie de Paris son sein, « Gégé » poste carrément son sexe, autoportrait *dick pic* au stylo Bic —, parfois dite, toujours de manière différente dans les lettres de l'une ou de l'autre.

Ce qu'on a voulu faire, c'est mettre en avant la facture plus politique ; mais oui, en même temps, on entre dans une grande intimité

EMMANUELLE GERMAIN



Extraits

Bel Ami. Beau Mâle. Petite âme. Voilà comment... est-ce cœur, âme, corps. Je ? ! vous nomme ce matin. La chambre est pleine de soleil toute blanche, avec des portes orange brûlé, un couvrelit orange brûlé et deux vieux meubles à grands miroirs. Il y a tellement de neige, blanche éclatante ; partie de la sale rue St-Marc. C'est éblouissant. Je vais aller finir de chasser ma toux dehors.
— Pauline Julien, dans les années 1960

On change l'heure à minuit
Cela changera-t-il ma vie
Je deviens de plus en plus impatient
Les boutons de culottes et de chemises me font la guerre
j'ai les doigts gourds
mais un rien me met en christ et m'énerve.
Je suis en train de lire le *Hubert Aquin — suicide* de Gordon Sheppard.
Je comprends sa mort beaucoup mieux maintenant que je connais mieux sa vie tourmentée et que je suis épileptique moi aussi avec l'épée de Damoclès de la crise suspendue au-dessus de moi.
Vais-je donc passer ma vie ainsi à cause d'une misérable tumeur qui m'a choisi.
comme l'aurait fait un maringouin.
— Gérald Godin, 1985

« Godin va être plus porté, et plus souvent, par des élans crus », indique M^{me} Germain, y allant de « je te baise et te fais une languette », alors « que Julien va rester dans la sensualité du corps ; elle en parle aussi, mais davantage du plaisir de s'allonger contre lui, des nuits passées contre son corps ». Elle l'écrit aussi, Julien, mais autrement : « [et] cette entente — profonde. Politique. Travail. Tout ce sexe merveilleux. Doux et calme et heureux comme un lac de haute montagne ».

La chronologie est plus distendue que dans le premier opus, et il faut connaître la biographie des deux battants — et particulièrement leurs maladies, lui et sa tumeur au cerveau, elle et son aphasie, des maladies de mots pour ces grands parleurs — pour en apprécier la subtilité. Et ce, malgré l'abondance des nécessaires notes.

« J'avais un souci du respect de l'intimité », indique M^{me} Gervais. « Ça peut paraître ironique alors que j'allais fouiller dans les fonds d'archives, mais jamais je n'aurais voulu soulever des trucs que les enfants n'auraient pas voulu voir. J'ai été embêtée à quelques reprises. On est vraiment dans l'intime. Elle est où, la limite à publier ? »

La limite, indique Emmanuelle Germain, c'est Pascale Galipeau, la fille, qui l'incarne.

« C'est elle qui a eu le dernier mot, et c'était important pour moi que ce soit ainsi. »

Ton métier, le mien, le Québec – Fragments de correspondance amoureuse et politique (1962-1993)

Pauline Julien et Gérald Godin, présentation, choix des lettres et notes par Emmanuelle Germain et Jonathan Livernois, Leméac, Montréal, 2019, 151 pages

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.